

Prêts pour le changement climatique ? Recommandations pour les maîtres d'ouvrage

Recommandations pour les phases SIA 112:2014	1 Définition des objectifs	2 Etudes préliminaires	3 Etude du projet	4 Appel d'offre	5 Réalisation	6 Exploitation
• Considérer le potentiel économique et l'avantage des mesures de prévention contre les surchauffes						
• Formuler des attentes concernant les normes à respecter						
• Veiller à ce que les directives « pertinentes pour le climat » soient formulées de manière claire dans les mandats de planification						
• Veiller à ce que les planificateurs <ol style="list-style-type: none"> 1. conduisent une analyse du site pour l'utilisation de ressources naturelles existantes, 2. procèdent à une évaluation des besoins en refroidissement et des heures de surchauffe selon la SIA avec des données climatiques futures, 3. effectuent une évaluation de l'apport en lumière naturelle selon la norme SN EN 17037:2019 « L'éclairage naturel dans les bâtiments » et 4. élaborent un concept de monitoring. 						
• Identifier une personne de contact pour une planification respectueuse du climat parmi les planificateurs						
• Pour son rôle de commanditaire, le maître d'ouvrage doit s'informer sur un grand nombre de solution pertinente pour la protection contre les surchauffes et pour l'évacuation de chaleur indésirable						
• Veiller à ce que les planificateurs conduisent une analyse des aspects difficiles ou impossibles à corriger dans les phases de projet ultérieures (tels que le volume et l'orientation d'un bâtiment)						
• Prendre des décisions stratégiques concernant l'utilisation d'appareils efficaces sur le plan énergétique, l'automatisation du bâtiment, les systèmes de refroidissement durables (tels que géo-cooling), les mesures de végétalisation, etc.						
• Planifier des échanges réguliers entre le maître d'ouvrage et les planificateurs pour contrôler ce qui a été défini et mandaté (en particulier pour les rénovations)						
• Formuler des objectifs spécifiques à une construction respectueuse du climat et inclure ces objectifs dans les conditions générales des appels d'offres						
• Donner une attention particulière aux aspects pertinents à une construction respectueuse du climat en cas d'adaptation du projet de construction en incluant des inspections sur place.						
• Assurer que les instructions destinées aux opérateurs, aux concierges, etc. soient disponibles à la mise en service du bâtiment						
• Contrôler que le monitoring soit bien démarré						
• Veiller à ce que les planificateurs <ul style="list-style-type: none"> • élaborent des recommandations pour les futurs utilisateurs à l'aide de fiches explicatives, par exemple sur une utilisation optimale des protections solaires (tels que les stores et les volets) et une utilisation correct du refroidissement de nuit • définissent des paramètres permettant d'optimiser l'utilisation du bâtiment 						
• Distribuer des recommandations aux locataires, par exemple sur une utilisation optimale des protections solaires mobiles (tels que les stores et les volets) et une utilisation correcte du refroidissement de nuit, ainsi que le fonctionnement de tout système de refroidissement (tel que géo-cooling où le refroidissement de nuit en été est important pour le fonctionnement du système dans son ensemble [réservoir saisonnier souterrain])						
• Optimisation du monitoring, par exemple à l'aide d'enquêtes auprès des utilisateurs						

 Phase principale

 Phase(s) secondaires

Avec le soutien de

